



الإتحاد الجزائري لكرة القدم

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOT-BALL

Fondée en 1962 Affiliée à la FIFA et à la CAF en 1963

N/REF/N° 1999 SG/FAF/2018

A

Messieurs

le Président de la LNFA,
le Président de la LIRF,
les Présidents des Ligues régionales,
les Présidents des Ligues de wilaya,

Objet : Écho-cardiographie

Messieurs les Présidents,

Suite à une décision du Bureau fédéral lors de sa réunion statutaire du 26 octobre 2018, les écho-cardiographies exigés pour la délivrance des licences dans le football amateur ne sont plus obligatoires en début de saison.

Toutefois, les clubs amateurs toutes catégories confondues, qui n'ont pas effectué cet examen à leurs joueurs, sont tenus de le faire tout au long de la saison sportive 2018-2019.

Veuillez accepter Messieurs les Présidents mes salutations distinguées

Le Secrétaire Général

SAAD Mohamed

شارع أحمد واكد ص. ب 39 دالي إبراهيم الجزائر. Chemin Ahmed Ouaked - BP 39 - Dely Brahim - Alger.

Tél : 021 98 43 07 Fax : 021 98 43 08/09 http : www.faf.dz - email : faffoot@yahoo.fr